MASTER ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE PROJETS

Guide de mise en place de la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience

ISTC

et MANAGEMENT COMMUNICATION

Septembre 2026

OBJECTIF

DE LA VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet à toute personne engagée dans la vie active de faire reconnaître officiellement ses compétences professionnelles acquises par l'expérience (salariée, indépendante, associative, ou bénévole) pour obtenir tout ou partie du diplôme de niveau 7 "Entrepreneuriat et management de projets (Master)".

La démarche vise à :

- Formaliser et valoriser l'expérience du candidat en lien avec les blocs de compétences du référentiel RNCP 42354.
- Évaluer la capacité à initier, conseiller, conduire et sécuriser des projets entrepreneuriaux ou intrapreneuriaux, ainsi qu'à piloter la performance et les collectifs.
- Offrir une voie d'accès alternative au diplôme sans reprise d'études, dans un cadre rigoureux et certifiant.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Justifier d'une formation initiale minimum de niveau 5 (Bac +2).
- Attester de 10 ans d'expérience professionnelle en entreprise dont un an dans des fonctions opérationnelles de management de la communication.
- Avoir exercé des responsabilités budgétaires et des responsabilités de management d'équipe ou de projets sur une durée de 3 ans minimum.
- Avoir obtenu une **recevabilité officielle (Livret 1 validé)** par la commission d'admissibilité ISTC.
- S'engager pleinement dans la **démarche de formalisation des compétences**, accompagnée par un référent VAE certifié ISTC.

RÉFÉRENCES ADMINISTRATIVES

Code RNCP : 42354 – "MASTER – Entrepreneuriat et management de projets"

Certificateur : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Date de début des parcours certifiants : 3 avril 2026

Date d'échéance de l'enregistrement : 2 avril 2031

Code diplôme : 1353103P

Lien officiel : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42354/

BLOCS DE COMPÉTENCES

BC01 : Contribuer à un projet entrepreneurial dans un contexte de transformation des écosystèmes d'affaires

- Décrypter les écosystèmes par la veille, l'intelligence économique et la prospective afin d'identifier opportunités et risques.
- Construire ou coconstruire une vision stratégique durable et responsable avec les parties prenantes.
- Coordonner, fédérer et animer les parties prenantes en mobilisant les technologies utiles au projet.

BC02 : Conseiller les porteurs de projets en contexte d'initiatives entrepreneuriales et intrapreneuriales

- Adopter une vision systémique appuyée sur les travaux de recherche et une analyse critique.
- Diagnostiquer les pratiques et les moyens financiers, humains, matériels et immatériels adaptés au projet.
- Formuler des recommandations argumentées, opérationnelles et convaincantes à partir d'analyses documentées

BC03 : Conduire des projets entrepreneuriaux dans un contexte de transformations

- Piloter les outils de gestion, le business model, les indicateurs et les tableaux de bord.
- Auditer et analyser les risques, la soutenabilité et l'impact sur la performance globale.
- Communiquer avec les parties prenantes et accompagner le changement afin d'atteindre les objectifs.

BC04 : Gérer l'activité et les processus entrepreneuriaux et ou d'innovation

- Analyser les règles, les normes et la législation par une veille structurée.
- Développer des politiques, pratiques et outils conformes et protéger les innovations.
- Mesurer et suivre les résultats financiers et extra-financiers en intégrant les enjeux éthiques, sociaux et inclusifs.

BC05 : Piloter la performance globale et la création de valeur

- Mettre en œuvre des dispositifs de pilotage intégrant les performances économique, sociale, environnementale et numérique.
- Auditer les résultats et les risques, négocier avec les partenaires et fédérer les équipes.
- Mesurer les impacts afin de sécuriser les pratiques de gestion, de management et de gouvernance.

BC06 : Accompagner les évolutions de l'organisation face aux risques

- Exploiter les données et les outils numériques, dont l'intelligence artificielle, de manière critique et éthique.
- Appliquer les cadres juridiques, réglementaires et conventionnels pertinents.
- Évaluer les risques stratégiques, opérationnels, financiers, sociaux, environnementaux, numériques et cyber.

BC07 : Manager les équipes et les organisations

- Manager les équipes, collectifs et réseaux d'acteurs par le leadership, la communication et la coopération.
- Organiser le travail et la décision de manière éthique et inclusive dans des contextes multiples.
- Réguler les relations professionnelles, partenariales et institutionnelles et prévenir les conflits.

BC08 : Développer une expertise professionnelle au niveau individuel et collectif

- Adopter une posture réflexive et critique sur ses pratiques professionnelles et managériales.
- Construire et actualiser un projet de développement des compétences et de l'employabilité.
- Produire une expertise écrite et orale, adaptée aux parties prenantes et appuyée sur les technologies pertinentes.

OBJECTIFS

ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Dans un environnement marqué par l'accélération des transformations technologiques, la mondialisation, l'évolution des attentes des parties prenantes et l'exigence de création de valeur durable, les organisations doivent concevoir et piloter des projets complexes, innovants et responsables. Le master développe une double compétence : l'esprit entrepreneurial nécessaire pour initier, structurer et sécuriser de nouvelles initiatives, et la maîtrise avancée du management de projet afin d'en garantir la réalisation stratégique et opérationnelle.

Compétences visées : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42354/

Activités visées :

- Analyser les opportunités entrepreneuriales, les transformations d'écosystèmes et les risques.
- Définir des modèles économiques, des propositions de valeur et des projets de création, de reprise ou de développement.
- Organiser, planifier et piloter des projets en intégrant les ressources, les coûts, les délais, les contraintes réglementaires et environnementales
- Coordonner les parties prenantes internes et externes et accompagner les transformations.
- Évaluer la faisabilité, la performance, la soutenabilité et les impacts des projets.
- Intégrer l'innovation, les outils numériques et l'intelligence artificielle dans une démarche critique, éthique et responsable.

ARCHITECTURE DE LA CERTIFICATION

Validation totale : Le diplôme est obtenu par la validation et la capitalisation des huit blocs de compétences RNCP42354 BC01 à RNCP42354 BC08.

Les modalités d'évaluation sont adaptées à la voie d'accès par la VAE et reposent sur l'analyse des acquis, des preuves et de la capacité du candidat à expliciter et transférer ses compétences.

Validation partielle : un ou plusieurs blocs sont validés, le candidat dispose d'un an pour compléter sa validation sur la base des recommandations formulées par le jury.

Non-validation : les acquis présentés ne permettent pas de valider les blocs attendus.

Livrables attendus :

- Livret 2 complet (dossier de validation des acquis)
- Dossier de preuves (annexes documentaires, indicateurs, réalisations, livrables professionnels)
- Outils de suivi de l'accompagnement
- Bilans intermédiaires et finaux
- Présentation orale devant le jury

Conformément aux exigences du dispositif VAE et aux attentes du diplôme, le jury est composé de professionnels représentant les différents regards nécessaires à une évaluation à la fois académique, pédagogique, métier et institutionnelle.

Le jury apprécie la correspondance entre les acquis démontrés et chacun des blocs du référentiel. Il évalue notamment :

- la pertinence et la diversité des situations professionnelles mobilisées ;
- le niveau d'autonomie, de responsabilité et de complexité des activités ;
- la capacité à analyser ses pratiques, à prendre du recul et à mobiliser des savoirs spécialisés ;
- la qualité, la fiabilité et la transférabilité des preuves ;
- la cohérence du dossier écrit, de l'argumentation orale et de la posture professionnelle.

Équivalences et passerelles :

La formation proposée ne donne pas lieu à des passerelles ou équivalences identifiées.

ACCOMPAGNEMENT

PROPOSÉ PAR L'ISTC

Durée indicative : 21 h d'accompagnement

Durée totale de la démarche : 12 mois maximum

Phases clés :

1. Cadrage et stratégie VAE : lecture du référentiel, cartographie des expériences ;

2. Rédaction du livret 2 : méthodologie, explicitation des compétences, collecte de preuves ;

3. Renforcement des blocs fragiles : consolidation des compétences et enrichissement du dossier ;

4. Préparation à la soutenance : structuration de l'argumentaire, oral blanc, posture professionnelle ;

5. Soutenance devant jury.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement individuel et hybride (présentiel et/ ou distanciel) adapté aux contraintes professionnelles.
- Accessibilité : aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap, sur demande auprès du référent handicap ISTC (virginie.duret@istc.fr).
- Équipe Teams dédiée à la VAE
- Accès à la bibliothèque et aux catalogues de ressources en ligne
- Livret d'accompagnement VAE
- Outils numériques institutionnels
- Supports complémentaires etc

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les personnes en situation de handicap (selon l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles) peuvent bénéficier d'une procédure spécifique (durant l'intégralité de la démarche).

L'anticipation de la déclaration est vivement recommandée dans le but d'assurer la meilleure entrée dans le processus de formation. Il est donc fortement recommandé d'évoquer la situation lors de l'entretien préalable.

Pour toute demande d'information et démarche d'accompagnement, un réseau de référents est à votre disposition.

Référents handicap ISTC :

Virginie Duret - virginie.duret@istc.fr - 06 15 33 04 97

Bogna ROZPARA - bogna.rozpara@istc.fr - 03.59.31.50.35

MAH Mission Accueil Handicap, https://mah.univ-catholille.fr/ - 03.20.13.40.31

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

La validation totale permet l'obtention du diplôme national de niveau 7 « Master – Entrepreneuriat et management de projets ». Elle prépare notamment aux fonctions suivantes :

- créateur ou repreneur d'entreprise, adjoint au dirigeant de PME ;
- chef de projet intrapreneurial, innovant, organisationnel ou éco-conception ;
- responsable du développement d'activités, de la transformation ou de l'innovation ;
- consultant ou chargé d'accompagnement de projets entrepreneuriaux et de transformation.
- poursuite d'études en doctorat, sous conditions.

RESULTATS

DES SESSIONS PRÈCÈDENTES

INDICATEURS DE PERFORMANCE SESSION 2026

2026

Nombre de bénéficiaires ayant débuté un accompagnement VAE : **1**

Nombre de bénéficiaires ayant terminé l'accompagnement VAE : **1**

Nombre de candidats présentés au jury : **1**

Taux de présentation au jury : **100%**

Taux de validation totale de la certification : **100% (1/1)**

Taux de validation partielle : **0 % (0/100)**

Taux de non-validation : **0 % (0/100)**

Taux d'abandon de l'accompagnement : **0 % (0/100)[X] % ([X]/[X])**

Taux de satisfaction des bénéficiaires : **En cours de collecte**

Les résultats sont établis sur la base des bénéficiaires accompagnés sur la période indiquée. Compte tenu du faible nombre de bénéficiaires, les pourcentages doivent être interprétés avec prudence. Les effectifs sont précisés afin de permettre une lecture transparente des résultats.

ISTC

MANAGEMENT et COMMUNICATION

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT

Wenov, campus de l'innovation, Euratechnologies
177 allée Clémentine Deman- 59000 LILLE

Tel. +33 (0)3 59.31.25.72

contact@istc.fr

ISTC I Édition septembre 2026

Université Catholique de Lille 1875

CRGE CONFÉRENCE RÉGIONALE DES GRANDES ÉCOLES HAUTS-DE-FRANCE

FESIC